Le prochain Conseil municipal se déroulera le jeudi 18 avril à 18h15 en mairie.





Horaires de l'accueil de la mairie

Lundi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 18:00 Mardi, mercredi et vendredi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30 Jeudi 08:30 - 17:30

Permanence du Maire

Le Maire est à votre écoute sur rendez-vous.

03 29 79 56 00

À la majorité

Lors du dernier Conseil municipal les oppositions nous ont targuées d'être trop souvent dans le champ lexical du volontarisme. Vous conviendrez avec nous qu'il est étonnant, pour des politiques, d'être attaqués sur nos motivations et nos ambitions à mener à bien des projets ou des animations à destination des Barisiennes et des Barisiens.

Si nous reconnaissons qu'il est parfois ingrat d'être dans les oppositions, il nous paraît cocasse d'attaquer notre majorité sur son envie de faire.

Alors, chères Barisiennes, chers Barisiens, soyez assurés que malgré les remarques des oppositions nous continuerons, de manière assumée, de porter haut notre volontarisme politique,

Car sans volontarisme, sans choix politiques majeurs de notre part nous n'aurions pas été en mesure de vous garantir :

1/La non augmentation des impôts

2/ La mobilisation des acteurs institutionnels pour sauver l'îlot des halles en Ville-Haute qui végète depuis 40 ans

3 /La réhabilitation du gymnase Bradfer

4/ La construction du Hall sportif

5/La réhabilitation du quartier Saint-Jean comme du quartier Libération

6/Le déploiement d'animations et d'évènements d'envergure tout au long de l'année

7/ Le premier colis des seniors lors des dernières festivités

Il y aurait beaucoup d'autres éléments à énumérer.

N'oublions jamais qu'il est plus facile de dire que de faire.

Alors à l'inertie nous privilégierons toujours le volontarisme, car grâce au volontarisme de notre majorité c'est l'avenir de notre ville que nous construisons au quotidien.

De notre côté, nous sommes convaincus que c'est de notre volonté et de nos choix que nous conduirons Bar-le-Duc vers les objectifs que notre ville se doit de relever.

Les élus de la majorité

À la minorité

Notre équipe se renouvelle

Lors du Conseil municipal du 8 février, Marc-Adrian Predescu-Bernard a été installé comme conseiller municipal. Il succède à Alexandre Berger. Fort de son poste de chargé de mission aux finances dans une grande collectivité voisine, Marc-Adrian apportera toute son expertise financière à notre groupe et à la ville. Nous remercions et félicitons Alexandre Berger qui est amené à occuper des responsabilités départementales et régionales incompatibles avec le mandat de conseiller municipal. Toutefois, il poursuivra son engagement à nos côtés en nous apportant toutes ses compétences au service des barisiens.

Budget 2024 : de la continuité

La présentation du budget 2024 et celle de l'évolution du Plan Pluriannuel des Investissements 2022-2028 ne nous rassurent pas. Les choix budgétaires consistent à se serrer la ceinture et à ne pas répondre aux besoins quotidiens des habitants. Les recettes en provenance de l'État liées au nombre d'habitants diminuent, tandis que celles, liées au niveau de pauvreté des barisiens continuent d'augmenter.

La majorité a fait le choix d'engager des investissements importants pour disposer d'équipements supplémentaires alors que nous avions déjà des difficultés à entretenir les bâtiments et les aménagements existants. Nous construisons un « hall sportif » pour une activité unique au moment où toutes les autres collectivités cherchent la polyvalence des équipements. Le quartier Saint-Jean ne sera pas l'écoquartier annoncé et les aménagements pour les mobilités douces peinent à se concrétiser.

La politique scolaire est très modeste. Avec moitié moins d'élèves qu'il y a 20 ans. Les seuls éléments probants sont la continuité du financement des fournitures scolaires de rentrée initiés en 2008 et le financement des classes de découverte. 50 000 euros sont prévus pour financer des uniformes alors que les prix de la restauration et de la garderie continuent d'augmenter pour les familles.

Notre groupe est le seul à s'être opposé à ce budget.

Une autre voie est possible. Elle demande du travail, de la persévérance et d'avoir des idées.

Continuez à nous écrire sur barleduc2020@gmail.com.

Les élus de la liste « Vivre, partager, innover à Bar-le-Duc » (Divers gauche) Benoît Dejaiffe, Mathias Raulot, Atika Bensaadi, Benoît Damant, Sylvie Jolly, Marc-Adrian Predescu-Bernard

À la minorité

La santé à Bar-le-Duc

Les zones de revitalisation rurale (ZRR) visant à aider le développement des territoires ruraux principalement à travers des mesures fiscales et sociales viennent d'être élargies à toute la Meuse et en particulier à Bar-le-Duc. Ainsi, le site web de la Ville devrait afficher ses besoins de médecins sur sa première page comme le font de nombreuses villes. Une zone ZFU à la Côte Sainte-Catherine serait nécessaire pour les remplaçants. La Ville devrait rencontrer les étudiants de 6° année de médecine pour entendre leurs besoins et définir un projet donnant donnant. Cependant, l'offre de logements et de transports pour les internes et les remplaçants est à repenser de fond en comble afin de pallier l'offre chip actuelle et le manque de logements. La Ville et la Communauté d'Agglomération ont tout pour anticiper la mise en place d'une offre attrayante de soins en attendant la seconde maison de santé tant souhaitée par nos concitoyens. Quelle est la stratégie globale mise en place pour attirer de jeunes médecins ? C'est un secret...

On nous interpelle...

- 1) Dans le cadre d'interventions, les entreprises souhaiteraient une carte d'abonnement professionnel de stationnement pour pouvoir intervenir sans risquer la contravention.
- 2) Le stationnement sur le parvis de l'église Saint-Etienne des véhicules de gendarmerie ou police inquiète nos concitoyens constatant les fissures des dalles sous l'effet du poids des véhicules. Cela ne date pas depuis les travaux des Halles.

- 3) Le réseau des Meusiens de Paris est composé de nombreux Barisiens et Barisiennes. Son objectif, faire rayonner la Meuse, favoriser la mise en relation de toutes celles et ceux qui partagent, depuis Paris, un attachement fort pour notre territoire et un intérêt pour les enjeux de son développement. Pourquoi la Ville n'organise-t-elle pas un forum de rencontres avec ces jeunes dans le but de construire l'implantation d'entreprises?
- 4) « Action Cœur de Ville » a été lancée en... quel bilan pouvons-nous en tirer après l'embauche d'une manager qui avait pour but de dynamiser l'installation de projets immobiliers, de cellules commerciales et la réhabilitation du centre-ville ? Et pourtant le CIC part dans la zone Grande Terre.
- 5) A quand la végétalisation de notre ville, la rénovation du réseau d'eau, l'isolation thermique des bâtiments municipaux, l'autoproduction d'énergie électrique, l'investissement dans les minibus, des trottoirs et routes rénovés (quais défoncés ...)?

Dynamisons Bar-le-Duc - dynamisonsbarleduc@gmail.com Pierre-Étienne Pichon, Séverine Kubany, Emmanuel Cappelaere, Frédéric Verlant